

Les plantes sauvages en ville

#Biodiversité #Végétal #Écosystème

#Observer #Coopérer #Agir

CYCLE 2-3-4



DURÉE GLOBALE 2h



ÂGE 8 - 13 ans



MATÉRIEL

- 1 ordinateur.
- 1 rétroprojecteur.
- Impression documents « Images photolangage » « Cartes identité plantes sauvages » « Devinettes plantes sauvages », 8 images « rôles des plantes sauvages » en couleur.
- Grandes feuilles blanches.
- Feutres.

EFFECTIFS Groupe de 30.
Sous-groupes de 5 pour activités n°1 et n°2.
Un animateur.



DESSCRIPTIF & ENJEUX

Cette séance d'activité imaginée par la Ligue de l'enseignement de la Loire propose de partir à la rencontre des plantes sauvages qui poussent dans nos villes et nos jardins. Celles-ci sont généralement qualifiées de « mauvaises herbes » car elles ne répondent pas aux critères esthétiques des plans de végétation, et poussent à des endroits inhabituels. Pourtant, ces plantes ont bien plus de vertus que nous pouvons imaginer : engrais naturels, médicaments, réservoirs à biodiversité... À travers trois ateliers, les enfants apprennent à reconnaître ces plantes, leurs caractéristiques et les vertus qu'elles offrent à toutes formes de vie.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir quelques plantes sauvages de nos villes.
- Comprendre que ces plantes sont utiles (biodiversité, pollinisation, amélioration du sol, ombre etc...) et non « mauvaises ».
- Réfléchir d'une manière plus large aux menaces qui pèsent sur la biodiversité (flore et faune) sur notre territoire (obstacles à la circulation, destruction des habitats).



CONNAISSANCES & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Je repère des informations en lien avec mes connaissances.
- Je suis capable de travailler en collectif.
- Je prends la parole, je peux restituer et expliquer mes choix.
- Je m'interroge sur les causes d'un phénomène.



LIEN AVEC NOTRE PROJET ÉDUCATIF

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main !
C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun



CONTRIBUTION AU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

- **Domaine 1 – Les langages pour penser et communiquer** : comprendre des énoncés oraux ; s'exprimer à l'oral ; écouter et comprendre.
- **Domaine 3 – La formation de la personne et du citoyen** : maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres.
- **Domaine 4 – Les systèmes naturels et les systèmes techniques** : Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collective dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement.
- **Domaine 5 – Les représentations du monde et les activités humaines** : Analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde.



DÉROULÉ DE SÉANCE

INTRODUCTION - BRAINSTORMING (15min)

Pour introduire l'activité, l'animateur affiche sur un support les images du document « Images photolangage » qu'il a préalablement imprimées en couleur et découpées. Il peut également distribuer ces images directement au groupe.

L'animateur demande aux enfants ce qu'ils voient sur ces images : « Ces images vous semblent-elles inhabituelles ? Familières ? » « Sauriez-vous nommer les plantes sur ces images ? » « Les trouvez-vous jolies ? » « A votre avis, faut-il arracher ou préserver ces plantes ? » « Selon vous, ces plantes ont-elles eu besoin de l'Homme pour pousser ? ».

Ces échanges ouvrent la thématique principale de l'activité : les plantes sauvages en ville. L'animateur explique au groupe qu'il va aujourd'hui apprendre à identifier quelques espèces de plantes sauvages et reconnaître les rôles essentiels de ces bonnes plantes appelées à tort « mauvaises herbes ».

Étape 1 : « Cartes d'identité » (30 minutes)

Pour cette activité, l'animateur peut former des groupes de 5. Il dispose les cartes d'identité des plantes sauvages préalablement imprimées en couleur et découpées sur les tables. Chaque groupe doit avoir un lot de 12 cartes d'identité.

L'animateur conserve la fiche « Devinettes plantes sauvages » qu'il aura imprimé en un exemplaire.

Le but de l'activité est que chaque groupe prenne connaissance des fiches informations sur les plantes sauvages, et mobilise les éléments de celles-ci qui leur permettent de répondre aux devinettes lancées par l'animateur. Pour chaque devinette (12 au total), les groupes lèvent la carte correspondante pour exprimer leur réponse.

Une fois les questions terminées, l'animateur passe à la deuxième activité. Cette fois-ci, nous allons uniquement nous intéresser aux rôles qu'ont les plantes sauvages pour la faune et la flore.

Étape 2 : Fresque « Les différents rôles des plantes sauvages » (40 minutes)

Pour cette activité, les groupes conservent les fiches informations de la précédente activité. L'animateur distribue à tous les groupes une grande feuille blanche et des feutres. Il distribue

également les 8 images préalablement imprimées en couleur des différents rôles des plantes sauvages.

L'objectif de cette activité est le suivant : à la manière d'une fresque, les enfants tracent des traits entre les cartes d'identité des plantes sauvages et les images caractérisant leur rôle en les disposant de manière aléatoire sur la feuille. Certains rôles peuvent être attribués à toutes les plantes.

Voici les liens à établir et les explications complémentaires qui peuvent être présentées par les animateurs :

1. Equilibre de la chaîne alimentaire :

Espèces concernées : Ortie, Erigéron, Gaillet Gratteron, Laitues sauvages, Pâturin, Pissenlit, Plantain, Ruine de Rome, Trèfle, Orge des rats.

Les plantes nourrissent tous les animaux herbivores (: ont un régime alimentaire à base de plantes uniquement). Ces animaux herbivores participent à l'équilibre de la chaîne alimentaire puisqu'ils constituent les repas d'animaux omnivores et carnivores. Moins de plantes sauvages signifie moins de nourriture pour les populations herbivores, et donc moins de nourriture pour les omnivores et carnivores.

2. Lutte contre l'érosion :

Espèces concernées : toutes les plantes.

L'érosion des sols est un phénomène d'élimination de la surface des sols. Ce phénomène peut être provoqué par de fortes pluies ou par des rafales de vent. Les sols perdent ainsi leur matière organique, et donc toutes formes de vie qui les rendent fertile. Un sol qui n'abrite pas de matière organique ne peut pas subvenir aux besoins des êtres vivants (alimentaires, habitat...). Les racines des plantes permettent de lutter contre l'érosion des sols car elles augmentent leur perméabilité (capacité à absorber l'eau) et piègent entre elles la terre.

3. Production de fruits :

Espèces concernées : Ambroisie, Gaillet Gratteron, Laitue sauvage, Ortie, Pissenlit, Ruine de Rome, Séneçon, Trèfle.

Grâce au processus de pollinisation (reproduction des fleurs), les plantes à fleur produisent des fruits selon la saison. Ces fruits permettent de nourrir les animaux. Attention car tous ne sont pas comestibles et peuvent même être dangereux s'ils sont consommés.

4. Médicaments :

Espèces concernées : Plantain, Ruine de Rome, Laitue sauvage, Ortie, Gaillet Gratteron, Pissenlit, Trèfle.

De nombreuses plantes sauvages possèdent des vertus médicinales et peuvent être des alternatives aux médicaments chimiques. Certaines aident à calmer la toux, à lutter contre le stress ou à apaiser une blessure.

5. Production d'engrais naturel :

Espèces concernées : Ortie, Pissenlit, Plantain.

Les préparations à base de certaines plantes (purins) permettent de confectionner des engrais pour fortifier les plantes et éloigner les ravageurs. Ces préparations sont réalisées à base de plante et d'eau.

6. Rafraîchissement de l'air :

Espèces concernées : toutes les plantes.

Les plantes ont des vertus rafraîchissantes. Les étés en ville sont plus chauds que les étés en forêt. Cela est dû à la capacité des plantes à créer des zones ombragées, à libérer de l'humidité dans l'air et à absorber le carbone dans l'atmosphère (les émissions de carbone dans l'atmosphère contribuent au phénomène de réchauffement climatique).

7. Réalisation de la photosynthèse :

Espèces concernées : toutes les plantes.

La photosynthèse est un processus réalisé par les plantes : à l'aide de la chlorophylle de leurs feuilles, les plantes absorbent les rayons du soleil qu'elles utilisent comme nourriture et énergie pour puiser l'eau de la terre. Sans photosynthèse il n'y aurait pas de vie sur Terre.

8. Plantes mellifères :

Espèces concernées : Erigéron, Pissenlit.

Les plantes mellifères sont des espèces particulièrement appréciées par les abeilles. Elles leur fournissent de la nourriture. Le nectar et le pollen produits par ces plantes sont sources d'énergie pour les abeilles et leurs larves. Le nectar est également consommé par d'autres insectes butineurs comme les papillons. Les plantes mellifères sont donc essentielles à la survie des abeilles.

L'animateur peut s'appuyer sur la fiche information « rôles des plantes sauvages » pour apporter des informations complémentaires.

Étape 3 : Débat mouvant « Devons-nous enlever les plantes sauvages dans notre ville ? » (30 minutes)

Avant de démarrer cette activité, il est conseillé à l'animateur de lire le document « Informations bonnes et mauvaises herbes ».

L'animateur diffuse toutes les images sur diaporama en précisant la question centrale : doit-on enlever ou préserver les plantes sauvages de nos villes ?

A chaque solution de préservation ou d'élimination présentée, l'animateur demande aux enfants qui sont pour cette solution de se placer d'un côté de la salle, ceux qui sont contre de se placer d'un autre côté, et ceux qui ne sont ni totalement contre ni totalement pour de se positionner au milieu. Les enfants doivent être invités à expliquer, argumenter pourquoi ils défendent ou refusent cette solution. Ils peuvent changer de place si leur avis change au fil des débats.

Après avoir identifié quelques espèces végétales sauvages et défini leurs rôles en matière de nutrition, de santé, de protection, les enfants expriment leur avis sur la conservation ou l'élimination de ces plantes sauvages dans les zones urbaines, et les manières d'y procéder.

Il faut désherber

Les procédures de désherbage sont incarnées à travers 6 images (diapositives 2 à 7) où est inscrit « Oui ». Les enfants peuvent défendre un ou plusieurs de ces procédés en justifiant par exemple qu'il faut désherber si la plante est toxique, provoque des allergies ou est tout simplement invasive (signifie qu'elle a été importée sur un milieu et occupe toute la place, cache les rayons du soleil et consomme toutes les ressources appréciées par les plantes locales). Une espèce invasive qui prolifère risque de provoquer la disparition d'une espèce locale qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Si aucun enfant ne se positionne sur une image « Oui », l'animateur peut rééquilibrer le débat en présentant ces arguments.

Voici les 6 procédés de désherbage que l'animateur présente à chaque diffusion d'image aux enfants :

1. Le désherbage manuel : cette méthode consiste à enlever les herbes directement à la main. C'est une technique très précise mais qui prend du temps. Le racloir et la binette sont des outils très souvent utilisés pour enlever les herbes les plus enracinées.

2. Le désherbage thermique : cette méthode consiste à projeter des flammes ou du gaz durant quelques secondes au-dessus des plantes. Les plantes s'affaissent en quelques minutes et dessèchent en quelques jours seulement. Cette technique est facile et pratique mais présente des risques en matière de sécurité.

3. Le désherbage à l'eau bouillante : cette technique consiste à verser de l'eau bouillante sur des plantes peu résistantes. Lorsque l'eau bouillante est versée, la plante change petit à petit de couleur. Cette solution n'est pas la plus efficace.

4. La technique du paillage : pour empêcher la prolifération d'espèces végétales invasives, un paillis (: couches de gazon, feuilles mortes, pailles) peut être utilisé en guise d'obstacle. En recouvrant les 'mauvaises herbes' de paillis, on empêche leur repousse.

5. Le désherbage par solarisation : pour cette technique, une bâche de couleur noire doit être étendue sur la surface que l'on souhaite désherber. La couleur foncée attire les rayons du soleil et accumule la chaleur. Cette chaleur provoque une décomposition des plantes qui se trouvent sous la bâche.

6. Le désherbage chimique : cette méthode est favorisée lorsque le désherbage manuel est inefficace ou trop éprouvant. Projeter des désherbants chimiques est efficace contre la prolifération des herbes 'indésirables', mais présente des risques pour notre santé et celle de l'environnement. Il est donc impératif de protéger son corps, ses mains et son visage avant toute utilisation.

A l'inverse, les 4 dernières images (diapositives 8 à 11) défendent la préservation des plantes sauvages. « Non » est inscrit sur chacune d'entre elles.

Diapositive 8 : Sur cette image, plantes cultivées et plantes sauvages cohabitent. Cela permet d'avoir une belle diversité sur les espaces végétalisés en ville et d'offrir plus de résistances aux plantes. Si une espèce de plante est attaquée par une maladie, toutes les plantes ne succomberont pas puisqu'il y aura des espèces différentes qui possèdent une sensibilité différente face aux maladies. Il n'y aura pas d'effondrement trop important. Les insectes, oiseaux et autres herbivores auront encore des sources de nourriture.

Diapositives 9 et 10 : Même si les plantes sauvages en ville sont résistantes, n'ont pas beaucoup de besoin et sont capables de s'installer dans des endroits tout à fait inédits et peu confortables, végétaliser et préserver des parcelles de terre en ville favorisent la diversité et l'apparition de plantes sauvages. Conserver ces espaces de biodiversité participe à la dépollution de l'air et au refroidissement de l'air.

Diapositive 11 : De plus en plus de personnes vivant en ville veulent recréer des conditions de vie en nature (potager sur les toits, poulaillers, ruches domestiques, plantation d'arbres fruitiers dans les rues...). Certaines n'hésitent pas à semer des graines partout pour reverdir les rues, et à valoriser de manière artistique, les plantes sauvages de nos villes.



**SUPPORTS DE SÉANCE À
TÉLÉCHARGER**

OUTILS DISPONIBLES

Pour Brainstorming :

9. Images photolangage

Pour activité 1 :

10. Cartes identité plantes sauvages

11. Devinettes plantes sauvages



**POUR ALLER
PLUS LOIN**

RESSOURCES LIGUE

- Les [outils "Clés Usep d'une éducation au développement durable"](#)
- Les [outils biodiversité et activités sportives UFOLEP](#)

RESSOURCES PARTENAIRES

- L'épisode [La photosynthèse des plantes](#) de la websérie *Silence, ça pousse ! Junior*

Pour activité 2 :

- 8 images
- Fiche information rôles des plantes sauvages

Pour activité 3 :

- Informations bonnes et mauvaises herbes
- Diaporama Présentation solutions

- L'épisode [Pourquoi les pesticides sont-ils dangereux pour la nature ?](#) de la websérie *1jour1question*
- L'épisode [Des plantes sauvages en ville](#) de la websérie *Agir pour l'environnement*
- L'épisode [Le nom des plantes](#) de la websérie *Silence, ça pousse ! Junior*
- L'épisode [Quelles sont les plantes dépolluantes](#) de la websérie *Datas*
- L'épisode [Les plantes transparent](#) de la websérie *Silence, ça pousse ! Junior*
- L'épisode [Le voyage des plantes](#) de la websérie *Silence, ça pousse ! Junior*

**Lu.
mni**

Cette fiche s'appuie sur des ressources de Lumni, l'offre éducative des acteurs de l'audiovisuel public, réalisée en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le Ministère de la Culture, Réseau Canopé, le Clémi et La Ligue de l'enseignement.

Au service du savoir, de la connaissance et de la culture Lumni propose un catalogue de plus de 10 500 contenus pédagogiques gratuits, expertisés et sans publicité, pour les enfants du primaire au lycée et pour les professionnels de l'éducation qu'ils soient enseignants, animateurs, éducateurs ou médiateurs.

la ligue de
l'enseignement
FOL Loire

Cette fiche a été réalisée par le service "Éducation à l'environnement et au développement durable" de la Ligue de l'enseignement de la Loire

